

QUARTIER GARE

COMPTE-RENDU PREMIER COMITE DE PILOTAGE DU 12 NOVEMBRE 2014

Présents :

Les Elu(e)s Délégué(e)s de quartier : Véronique de LA TOUANNE, Conseillère municipale, chargée des Marchés Publics, coordinatrice du quartier Gare ; Serge KEHYAYAN, Adjoint au Maire, chargé de la Gare du Grand Paris Express et des Transports ; François LE GOT, Adjoint au Maire, chargé de la Culture, des Jumelages, du Tourisme et du Patrimoine.

Le service Démocratie Locale : Anne PERRIER, Responsable de la Vie Associative, Coopération décentralisée, Fêtes et Cérémonies, Démocratie Locale ; Malaladiana RAKOTOVAO, Assistante (excusée).

Les membres du comité de pilotage Gare : Lucette JACQUESON, Marie-France LAMBOTTE, Hélène IGNAZI, Agnès BONNET, Pierre FERET, Bernard JACQUINOT, Philippe GAUTROT, Jean-Noël YVON, Edouard BRUNEL, Jean-Louis SALORT, Benoît DESCHAMPS, Alain DE LANGLE, Didier BOURDIN, Bernard JACQUESON, Patrick VEROTTE, Patrick NAUDE, Patrick DELAPORTE, Marc BOUYSSOU.

Présentation brève de la Démocratie Locale autour:

- du Maire adjoint, Yves SERIE, chargé de l'Urbanisme et de la Démocratie Locale,
- de trois Elus Délégués pour chacun des 7 quartiers de Clamart dont un élu coordinateur,
- d'un service Démocratie Locale.

Des rapporteurs seront désignés pour représenter le comité de pilotage (en conseil municipal, réunions publiques) et présenter un travail préparé collectivement en amont. Des groupes de travail seront constitués selon les besoins.

Trois rapporteurs seront choisis pour prendre en charge les trois thèmes suivants :

- voirie/circulation/sécurité
- urbanisme
- vie du quartier/animations

En novembre s'est déroulée une réunion publique du maire et en décembre se tient une réunion publique de concertation, spécifique au PLU, et ce conformément aux obligations de concertation et de communication sur le PLU.

Pour ce premier comité de pilotage, les élus proposent un tour de table de présentation. Chaque participant peut aborder tous les points qui lui paraissent importants pour le quartier.

Questions diverses abordées:

Projet de la rue de Vanves :

Monsieur ROY, Directeur Général de Clamart Habitat, est l'invité de ce premier Comité de pilotage pour présenter avec l'architecte M. BOZON, de l'agence Quadra, un projet situé au 11, rue de Vanves.

La précédente municipalité avait déjà déposé un projet sur ce site. A l'origine, il s'agissait de logements sociaux. La nouvelle municipalité a fait le choix d'un projet d'accession sociale à la propriété.

Il s'agit d'une première pour Clamart Habitat. Un questionnaire a été envoyé à ses locataires pour recueillir leurs souhaits à ce sujet. A ce jour, 400 réponses ont déjà été enregistrées.

Outre cette importante modification, d'autres changements concernent :

- des modifications sur la façade avec le choix de matières plus « nobles » : pierre véritable et ferronneries notamment. Le projet a été envisagé en cohérence avec la façade proche de l'immeuble de l'avenue Jaurès afin d'harmoniser l'ensemble ;
- au rez-de-chaussée du projet : l'implantation de la crèche associative Les Coccinelles (qui avait besoin de locaux plus adaptés) et qui pourra offrir des places supplémentaires. Cette structure bénéficiera d'un jardin à l'arrière ;
- un commerce ;
- le nombre de places de stationnement sera augmenté par rapport à l'ancien projet.

Lorsque ce projet sera plus avancé, il sera présenté une nouvelle fois au comité de pilotage (d'ici 6 mois environ).

Plusieurs questions sont soulevées sur l'écoulement des eaux en sous-sol, une question toujours problématique dans ce secteur. Cette problématique a été examinée avec soin.

Le bâtiment ne prévoit pas de panneaux solaires mais c'est un bâtiment BVC.

« Il s'agit de donner une vraie signature au quartier », a précisé Serge KEHYAYAN. « Clamart Habitat va suivre ce mouvement pour avoir une harmonie dans les projets. L'architecture va évoluer en fonction des quartiers. »

Le Copil s'interroge sur le nombre de places de stationnement. M. Kehyayan a souligné que l'objectif de la nouvelle municipalité était notamment d'améliorer le stationnement, de ne pas combattre la voiture. Ainsi, dans chaque projet, il sera tenu compte de cet objectif.

Projet GARE et parking autour de la gare :

Serge KEHYAYAN, en charge du dossier, explique que l'aménagement de la gare va prendre du temps. Il est donc souhaitable de proposer rapidement un vrai parking, avec deux sorties, en tenant compte des nombreuses contraintes (géotechniques etc...).

Concernant l'aménagement, il s'agit d'anticiper la configuration du futur projet (réflexion sur les coûts et investissements à faire). De nombreuses réunions sont à l'ordre du jour avec les autorités de transport (STIF, RATP, RFF).

Le projet d'éco quartier n'est plus à l'ordre du jour, l'équilibre financier de cet ancien projet n'étant pas possible. En effet, l'essentiel devait se concentrer autour d'un bâtiment de bureau, alors que les rares demandes se concentrent davantage vers Issy-les-Moulineaux ou Vélizy.

Un tel projet comporte des points compliqués à régler et notamment l'évacuation des déblais (en flux tendu jusqu'à la Seine en camions et en fret). La municipalité fait en sorte que le maximum de déblais soient évacués par train. Cela représenterait deux trains de 200m chacun par jour. Le tracé est en cours.

Mme LAMBOTTE souligne que le phasage va être très délicat.

L'hypothèse la plus sérieuse serait un démarrage du chantier de la gare du Grand Paris en 2017 et une mise en service entre fin 2020 et début 2021.

Une question est posée concernant la pollution sur l'ancien site POPHIN : une dépollution a été engagée, suivie notamment par les services de l'Etat. Un contrôle permanent se fait également avec les mêmes services.

Un membre du comité de pilotage souligne l'importance, pour la Société du Grand Paris, de prendre en compte les vibrations, qui représentent d'importantes nuisances pour les riverains.

La problématique des carrières est aussi soulevée.

Des sondages sont en cours à proximité pour l'étude géologique du périmètre.

«Nous avons demandé à la Société du Grand Paris (SGP) la plus grande vigilance. La SGP travaille avec ses ingénieurs en tenant compte des remarques en ce sens évoquées en particulier lors de l'enquête publique », explique M. KEHYAYAN

Divers : le Comité de pilotage pose des questions concernant la suite du projet de création d'une crèche à Perthuis. La concertation avait été satisfaisante notamment sur le point du jardin public.

Des remerciements sont adressés aux habitants qui participent à la fête de la gare.

La date du prochain comité de pilotage est fixée au lundi 5 janvier 2015.